



COMMUNIQUÉ

Paris, le 20 juin 2022

Respect des engagements pris devant la Commission Européenne dans le cadre de l'acquisition d'Ecore

Derichebourg Environnement annonce avoir transmis à la Commission européenne la documentation juridique engageante relative à la cession des huit sites que Derichebourg Environnement s'est engagé à céder dans le cadre de la décision d'autorisation d'acquérir le groupe Ecore rendue par la Commission européenne le 16 décembre 2021. Le repreneur de ces sites est le groupe Riva, un des leaders européens dans le domaine de la sidérurgie.

Le closing de la transaction est attendu après agrément du groupe Riva par la Commission européenne et autorisation de l'opération de cession par les autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations au niveau national et international.

A propos de Derichebourg

Le groupe Derichebourg est un acteur majeur, au plan international, des services aux entreprises et aux collectivités. Il propose une gamme complète et intégrée de prestations dans deux secteurs d'activités complémentaires : les services à l'environnement (recyclage, valorisation, collecte des déchets ménagers, nettoyage urbain, gestion des déchetteries...) et les services aux entreprises (propreté, énergie, intérim, aéronautique...). Le groupe est aujourd'hui présent dans 10 pays, sur 3 continents et compte quelque 41 300 collaborateurs dans le monde. Le groupe Derichebourg a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros. Pour plus de renseignements : www.derichebourg.com

Code ISIN : FR 0000053381-DBG